

l'interromprai pas et je lui demanderais de faire de même pendant que je m'efforce d'exposer à la Chambre les besoins pressants de la population du Canada en général et de la Nouvelle-Écosse en particulier.

Des voix: Bravo!

M. Crouse: Il m'arrive parfois d'espérer que tout cela n'est qu'un mauvais rêve, mais il faut, hélas, se rendre à l'évidence. La plupart des problèmes que j'ai évoqués sont directement imputables aux politiques et aux mesures, à l'action ou à l'inaction du gouvernement. Et, pourtant, pas une des prévisions du gouvernement ne fait état de ces graves problèmes. Il n'est pas jusqu'à ses prévisions économiques et financières qui ne tiennent pas compte de l'énorme chèque en blanc que le gouvernement sollicite comme s'il ne devait jamais avoir à l'encaisser. Mais je crains que les 14 millions de dollars que l'on demande aujourd'hui par voie du bill C-59 ne soit que la pointe de l'iceberg. Il n'est pas impossible que l'on demande ensuite un nouveau chèque en blanc sous la forme d'une mesure budgétaire qui donnerait au gouvernement le pouvoir d'imposer, au moment voulu, une taxe spéciale sur tout le pétrole et le gaz consommés au Canada. On a calculé que cette charge pourrait rapporter en tout jusqu'à 3,5 milliards de dollars par année. Si, comme le dit le gouvernement, cet argent doit servir à obtenir des capitaux de placement, il suffirait alors d'emprunter peut-être 30 milliards de dollars, voire davantage, pour financer le service de la dette. Par ailleurs, si ce prêt est bien utilisé de la façon dont le gouvernement envisage de le faire, un supplément de liquidités serait disponible pour accroître la capacité d'emprunt du gouvernement. Ce qui fait que grâce à ce système, le gouvernement pourrait mettre la main sur quelque 50 milliards de dollars et même davantage. Il a déjà réussi à obtenir 12 milliards de dollars l'année dernière, et il obtiendra 14 milliards lorsque ce bill sera adopté, ce qui fait en tout 26 milliards de dollars—et ce n'est encore qu'un commencement!

Pour obtenir ce capital énorme, le gouvernement n'a qu'à émettre une proclamation portant que la charge spéciale entre en vigueur. Certes, les conséquences économiques seraient énormes, ce qui rendrait désuètes les extrapolations les plus récentes du gouvernement, mais à bien y penser, elles le sont déjà par rapport au budget d'octobre. La capacité du gouvernement fédéral d'acquiescer cette énorme quantité de dollars figure de façon explicite dans le budget et la loi d'autorisation. Pourtant, aucun des nouveaux bills, pas plus le bill C-59 que les autres, ne précise de quelle façon l'argent sera dépensé et, je le répète, les extrapolations du gouvernement ne tiennent aucun compte des répercussions inévitables qu'ils pourront avoir sur l'économie et les recettes de l'État. Le gouvernement actuel, d'après ce que je peux constater, veut avoir toute la latitude voulue de dépenser non seulement les 12 milliards en plus des 14 milliards accordés aujourd'hui, mais aussi quelque 50 milliards de dollars à sa discrétion sans être assujéti à la moindre restriction législative. En toute justice, le ministre des Finances (M. MacEachen) en présentant son exposé budgétaire a consacré un bref paragraphe à la question. Le voici:

Petro-Canada sera chargé initialement d'acquiescer les avoirs canadiens d'une ou plusieurs multinationales du pétrole. Comme par le passé, ces acquisitions seront largement financées par des emprunts sur les marchés étrangers de capitaux. Cependant, de nouvelles injections de capitaux propres seront nécessaires. Pour apporter ces capitaux, le gouvernement établira un fonds de participation

canadienne. Le fonds sera alimenté par un prélèvement de participation canadienne...

Voilà pour la citation, monsieur l'Orateur. En plus de s'adjuger le droit d'imposer un fardeau supplémentaire pouvant atteindre \$2,000 à chaque Canadien, le gouvernement a averti les principales sociétés pétrolières étrangères que leurs jours étaient comptés au Canada. A mon avis, cette prise en charge représente le programme le plus ambitieux d'intervention nationaliste et socialiste de l'État dans l'économie jamais tenté par un gouvernement canadien. Et je suis remonté loin dans le passé pour m'assurer du bien-fondé de ce que je dis.

Les porte-parole officiels du gouvernement nient que ce projet revienne à exproprier l'industrie pétrolière parce que le premier ministre (M. Trudeau) n'aime pas ce terme déplaisant. Pourtant, dans un autre document relatif au budget, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) nous dit ceci:

Les objectifs de propriété et de contrôle dans les grandes entreprises et de participation du secteur public sont volontaires. Il serait préférable que les objectifs de participation soient atteints à l'aide de lignes directrices souples plutôt qu'au moyen d'une législation. Toutefois, il suivra la situation de près afin de voir si des résultats satisfaisants sont enregistrés dans le cadre de ce système volontaire.

A l'analyse de cette déclaration, monsieur l'Orateur, on comprend tout de suite l'essence du message qu'elle contient. Cela veut dire: «Capitulez ou nous allons vous exproprier». Le gouvernement a déjà acquis Petrofina à un coût de quelque 1,46 milliard de dollars. Étant donné ce qu'ont dit le ministre des Finances et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, on ne peut que se demander quelle est la prochaine société sur la liste. On pourrait créer une nouvelle loterie rien que sur la base de cette question. Cela pourrait être le nouveau jeu-devinette du Canada. Est-ce que ce sera Gulf? Texaco? Imperial Oil? Laquelle achètera-t-on la prochaine fois? Si vous arrivez à deviner lesquelles et si vous achetez des actions de l'une d'entre elles, vous pouvez être sûrs que vos efforts seront bien récompensés par le gouvernement. Muni de ses pouvoirs d'imposer et d'emprunter, le gouvernement vous fera certainement faire des profits s'il met la main sur la société que vous avez choisie. Regardez ce qu'il a remis comme profit aux actionnaires de la société Petrofina, par rapport à la valeur marchande. Compte tenu du montant du chèque en blanc que le présent gouvernement pourra obtenir à cette fin, aucune multinationale pétrolière n'est à l'abri d'une mainmise gouvernementale.

A mon avis, ce genre de programme d'expropriation massive soulève toutes sortes de questions politiques, les gouvernements du Venezuela, de Cuba et du Brésil, entre autres, ont tous fait des mainmises, ce qui a eu des conséquences désastreuses pour l'économie de ces pays. Les Canadiens, évidemment, ont été amenés à croire que leur régime gouvernemental est quelque peu différent de celui de ces pays. Mais, après ce qui s'est passé ces derniers temps, de nombreux Canadiens n'en sont plus tellement sûrs. Nous devons nous demander si nous voulons vraiment que le premier ministre devienne le chef des sociétés Petrofina, Imperial Oil, Gulf Oil ou Texaco? Ou encore, tenons-nous vraiment à ce qu'il délègue ces fonctions à l'un ou l'autre des mandarins d'Ottawa qui ont si mal géré le budget du gouvernement que, l'an dernier, le déficit a excédé 14 milliards de dollars et que, l'an prochain, il sera aussi, prévoit-on de l'ordre de 14 milliards de dollars, ou plutôt de 16 milliards au moins? S'il faut s'en remettre à des hommes